

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 563 924 UTM (Nord) : 5 457 101  
Longitude : 068° 07' 11" W Latitude : 49° 15' 11" N

La baie des Anglais est située en plein cœur de la ville de Baie-Comeau, dans la MRC Manicouagan, à 185 km à l'est de Tadoussac et à 232 km à l'ouest de Sept-Îles. Elle est délimitée au sud-ouest par la pointe Saint-Gilles et au nord-est par la pointe Saint-Pancrace, cependant le secteur à l'étude est un peu plus large vers l'ouest (figures 18.2 et 18.3).

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

La baie des Anglais possède une superficie d'environ 11 km<sup>2</sup>. Son ouverture sur le Saint-Laurent est de 3,5 km et ses rebords rocheux atteignent plus de 150 mètres d'altitude (site Commission de toponymie du Québec). Les rives du côté ouest sont surtout occupées par des installations portuaires et industrielles, cependant celles du côté est ne sont pas aménagées et sont constituées de roche-mère entrecoupée de plusieurs petites anses et plages sableuses (photo 18.1). Cette côte est également marquée de cannelures glaciaires et de blocs glaciels datant de la fin de la dernière glaciation, il y a plus de 10 000 ans (photo 18.2). L'estran est composé d'un fond sableux et le talus infralittoral devient abrupt et plonge vers les profondeurs du chenal laurentien (SNC-Lavalin Environnement inc., 1996). Le secteur portuaire est quant à lui essentiellement composé d'affleurements de roche-mère et d'enrochements d'origine anthropique.



**Photo 18.1 :** petite plage sur la rive est de la baie des Anglais



**Photo 18.2 :** cannelures glaciaires dans la baie des Anglais

La majeure partie de la baie des Anglais a une profondeur supérieure à 40 mètres et la profondeur maximale est de 110 mètres. Cette zone n'est donc jamais découverte à marée basse. La rivière aux Anglais se jette dans la baie du même nom à environ 500 mètres au nord de l'anse du Moulin (figure 18.2). Elle coule à un débit moyen de 10 m<sup>3</sup>/s et draine un bassin versant d'une superficie de 445 km<sup>2</sup>.

Dans la portion ouest du site à l'étude, au niveau de la baie Comeau, la plage Champlain fait suite aux installations industrielles et à la marina (figure 18.2). Elle longe d'abord le Parc des Pionniers, qui est composé d'enrochements et d'un remblayage important d'une ancienne baie, la baie des Écorces, et ensuite le Boisé de la pointe Saint-Gilles. À marée basse, la plage Champlain est parsemée de blocs rocheux et forme une grande batture sableuse de près d'un kilomètre vers le large.



Le littoral situé à l'ouest de la pointe Saint-Gilles jusqu'au niveau du Champ de tir a été inclus dans le site à l'étude. La rive y est composée de roche-mère formant en certains points des falaises d'environ cinq mètres de hauteur (photo 18.3). Les battures sableuses sont étroites et parsemées de roches.

**Photo 18.3 :** rive de la zone d'étude située à l'ouest du Boisé de la Pointe Saint-Gilles

## 2.2 Composantes biologiques

### *Faune avienne*

La partie ouest de la zone d'étude fait partie de la Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de Baie-Comeau. En effet, le site a acquis ce statut car il abrite de façon régulière une espèce en péril, le Garrot d'Islande, ainsi que de grands rassemblements d'oiseaux grégaires dont le nombre dépasse le seuil de 1% de la population considérée, soit mondiale ou continentale (tableau 18.1).

**Tableau 18.1** Caractéristiques des espèces d'oiseaux pour lesquelles le site a été désigné ZICO

Espèce	Effectif maximal	Période	Importance
Goéland bourgmestre	1 000 ind. (EPOQ*, 1990)	Hivernage	Mondiale
Harle huppé	3 000 ind. (EPOQ, 1985)	Hivernage et migration	
Macreuse à front blanc	25 000 ind. (EPOQ, 1983)	Migration	
Macreuse noire	4 000 ind. (EPOQ, 1995)	Migration	
Mouette de Bonaparte	8 000 ind. (EPOQ, 1992)	Migration	
Canard noir	2 000 ind. (1989)	Migration	Continentale
Garrot d'Islande (Statut d'espèce préoccupante au Canada et d'espèce susceptible d'être désignée vulnérable au Québec)	1 020 ind. (1998)	Hivernage	

\* Étude des populations d'oiseaux du Québec, base de données de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues.

D'autres espèces en péril ont également été observées sur le site à l'étude, mais toujours en faible nombre d'individus. Ces espèces sont l'arlequin plongeur – population de l'est (espèce préoccupante – statut fédéral), le pluvier siffleur (espèce en voie de disparition – statut fédéral), le hibou des marais (espèce préoccupante – statut fédéral) et le grèbe esclavon (espèce menacée – statut provincial).

Plusieurs espèces de laridés fréquentent la plage Champlain. Ainsi, 3 400 couples nicheurs de goélands argentés, de goélands à bec cerclé et de goélands marins y ont été observés en 1997. Les inventaires réalisés pour la détermination des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) en 1992 et 1999 nous indiquent que l'on y trouve aussi des cormorans à aigrettes, des eiders à duvet et des garrots à œil d'or.

Enfin, plusieurs autres espèces aviaires ont pu être observées au cours des travaux réalisés sur le terrain à l'été 2005. En effet, un juvénile du pygargue à tête blanche (espèce vulnérable – statut provincial) s'alimentant sur la rive est a été aperçu. De plus, une héronnière a été remarquée dans le fond de la baie, à l'est de l'embouchure de la rivière aux Anglais (figure 18.3). Plusieurs grands hérons et un bihoreau gris ont aussi été observés sur la baie Comeau (photo 18.4).



**Photo 18.4 :** grand héron sur la batture, près de la plage Champlain

#### *Faune benthique et habitat*

Le territoire d'étude comprend deux zones distinctes propices à la faune benthique. Dans les zones toujours immergées, du fond de la baie des Anglais à la pointe Saint-Pancrace et au large des battures sableuses de la baie Comeau et de la plage Champlain, le rivage côtier est sous l'influence d'une zone de remontée d'eau froide qui concentre et enrichit les eaux de surface en nutriments, ce qui favorise la colonisation de l'endroit par une faune marine diversifiée. On retrouve ainsi de grandes concentrations de mollusques tels que le pétoncle d'Islande et la mactre de Stimpson, et des crustacés comme le crabe des neiges et le homard d'Amérique. Au cours des sorties sur le terrain réalisées en 2005 sur la baie des Anglais, une forte concentration d'oursins verts et, dans certaines zones, des oursins plats ont pu être observés. Les littorines y sont également bien présentes. La présence du crabe commun et d'étoiles de mer a aussi pu être constatée.

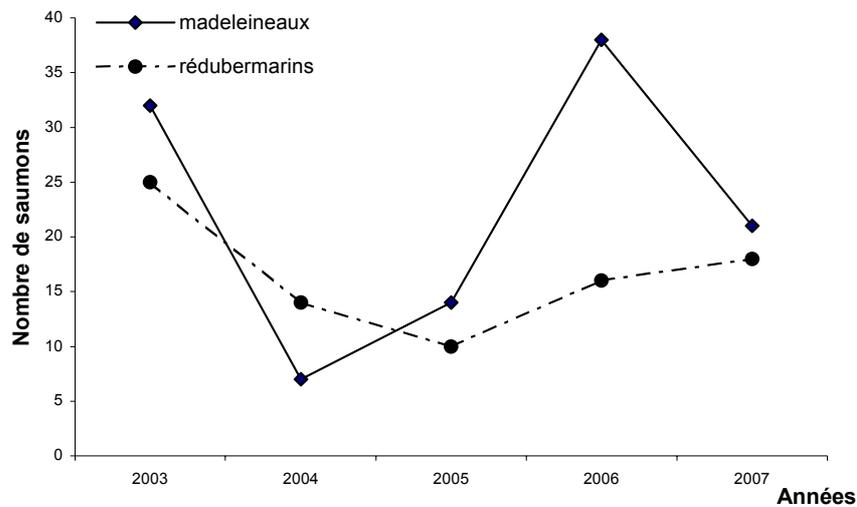
Au niveau de la batture de la plage Champlain et du Parc des Pionniers, les inventaires ont permis de remarquer un important banc de myes communes regroupant des individus de toutes les tailles, notamment de taille commerciale, accompagné de nombreuses petites macomes et d'un banc de moules bleues. Quelques individus de clovisse ont aussi été trouvés. Au niveau de la batture à l'ouest de la Pointe Saint-Gilles, on retrouve essentiellement de la petite macome. Les autres invertébrés rencontrés à marée basse dans ces milieux sont les vers polychètes, dont de nombreuses néréis, et les gammars.

#### *Faune ichthyenne*

La baie des Anglais présente une faune ichthyenne d'intérêt du fait de sa diversité, notamment en espèces d'intérêt commercial.

D'abord, la rivière aux Anglais est une rivière à saumon. En effet, l'espèce remonte le cours d'eau pour y frayer. La barrière de comptage installée chaque année par le Conseil de bassin de la rivière aux Anglais (CBRA) a permis de dénombrer la montaison de saumons depuis cinq ans (figure 18.1). L'omble de fontaine et l'anguille d'Amérique fréquente aussi la rivière du printemps à l'automne. L'éperlan arc-en-ciel y est observé au printemps, la rivière aux Anglais constituant une frayère potentielle pour l'espèce (site SIGHAP).

**Figure 18.1 Montaison annuelle des populations de madeleineaux et de rédubermarins de la rivière aux Anglais (données fournies par le CBRA )**



Le hareng atlantique se concentre au printemps dans le fond de la baie des Anglais ainsi qu'au large de la pointe Saint-Panrace. La plie canadienne et l'esturgeon noir fréquentent également la baie du printemps à l'automne. En été, des larves de capelan et d'éperlan arc-en-ciel se regroupent au large de la plage Champlain.

Aux espèces précédemment citées s'ajoutent d'autres espèces susceptibles de fréquenter la baie des Anglais : le chaboisseau à épines courtes, l'épinoche à trois épines, le flétan atlantique, le flétan du Groenland, le goberge, la grosse poule de mer, l'hameçon neigeux, l'hémitriptère atlantique, le lançon, la limace atlantique, la limande à queue jaune, la loquette d'Amérique, le maquereau bleu, la merluche, la morue franche, la plie lisse, la plie grise, la plie rouge, le poulamon atlantique, la raie hérisson, le sébaste, le synnathie brun et le tricorné arctique (Société des parcs de Baie-Comeau, 1997).

Enfin, dans la baie des Anglais et ses environs, on peut ajouter la présence du requin du Groenland. En effet, jusqu'à 20 spécimens de cette espèce ont été vus par des observateurs postés sur le quai flottant de la baie Saint-Panrace, à l'est de la baie des Anglais, et une carcasse s'est échouée sur la plage Champlain.



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIÉ DES ANGLAIS**

**FIGURE 18.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

**LÉGENDE**

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Chemin non carrossable
-  Pont
-  Sentier pédestre
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
-  Secteur coquillier
-  Piste cyclable
-  Zo Zostère
-  Échouerie de phoque commun
-  Marina
-  Belvédère ou gazebo
-  Usine

Échelle 1: 20 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96858 #197-199



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

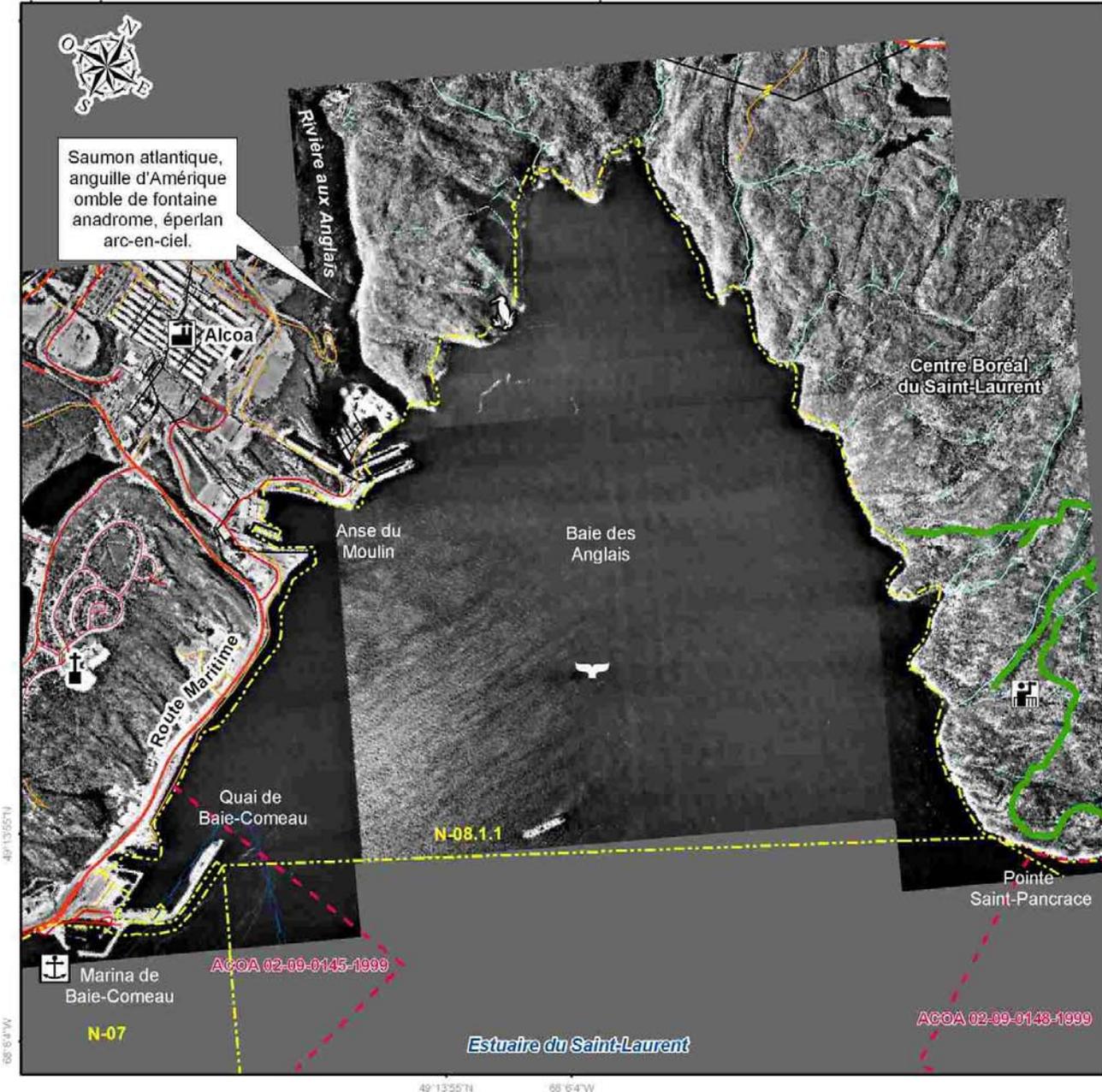
Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

68°10'4"W 49°15'55"N

68°6'4"W



Saumon atlantique,  
anguille d'Amérique  
omble de fontaine  
anadrome, éperlan  
arc-en-ciel.



### CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIE DES ANGLAIS

**FIGURE 18.3**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

#### LÉGENDE

- Route principale
- Route secondaire
- Chemin non carrossable
- Traversier
- Sentier pédestre
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- Secteur coquillier
- Église
- Mammifères marins
- Grand héron
- Marina
- Belvédère
- Usine

Échelle 1: 25 000

500 250 0 500 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96856 #186-188



Septembre 2006

49°15'55"N

49°9'39"

N-08.1.1

N-07

ACOA 02-09-0145-1999

ACOA 02-09-0148-1999

Estuaire du Saint-Laurent

49°15'55"N

68°6'4"W

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

### *Mammifères marins*

La baie des Anglais est un site privilégié pour l'observation des mammifères marins. Trois espèces des rorquals à fanons, soit le petit rorqual, le rorqual commun (espèce préoccupante – statut fédéral) et le rorqual bleu - population de l'Atlantique (espèce en voie de disparition – statut fédéral), la fréquentent régulièrement du printemps à l'automne. Exceptionnellement, on y rencontre aussi le cachalot pendant la période estivale. Le marsouin commun - population de l'Atlantique nord-ouest (espèce préoccupante – statut fédéral) fréquente également la baie.

En ce qui concerne les pinnipèdes, le phoque commun - sous-espèce de l'Atlantique (données insuffisantes pour l'obtention d'un statut) est présent annuellement sur toute la baie, de la pointe Saint-Pancrace à la pointe Saint-Gilles. Il utilise comme échouerie les battures sableuses situées au large de la plage Champlain (figure 18.2). Enfin, le phoque gris est observé du printemps à l'automne et le phoque du Groenland peut aussi être présent en hiver.

### *Végétation terrestre et marine*

La végétation terrestre environnant la zone d'étude est essentiellement composée d'une forêt d'épinettes noires à peupliers faux-trembles et sorbiers d'Amérique. Au niveau des plages sableuses qui parsèment la rive ouest de la baie, on retrouve de petites populations d'élyme des sables.

Sur les blocs rocheux qui parsèment la baie et les battures, on retrouve de nombreuses algues brunes comme l'ascophylle noueuse, les fucus vésiculeux et denté, et quelques spécimens d'algue verte et d'entéromorphe. Face à la plage Champlain et dans la baie Comeau, on peut noter la présence de nombreuses petites plaques de zostère marine (figure 18.2). On trouve enfin des laminaires dans la zone d'eau profonde du site.

## **2.3 Composantes paysagères**

Si on exclut la zone industrielle de la rive ouest de la baie des Anglais, le littoral du site à l'étude présente un intérêt paysager certain, observable en plusieurs endroits plus ou moins éloignés de la rive. Tout d'abord à l'est, dans la zone située entre la Pointe Saint-Pancrace et l'embouchure de la rivière aux Anglais, les sentiers pédestres du Centre Boréal du Saint-Laurent permettent d'accéder à plusieurs points de vue et à des belvédères d'observation donnant sur la baie des Anglais (figure 18.3).

Sur la rive ouest, la baie est observable à partir du site de l'Église Saint-Georges sur les hauteurs de la ville de Baie-Comeau. Elle est ensuite visible en longeant le littoral par la route maritime ainsi qu'à partir de la marina, du quai fédéral et du quai du traversier (figure 18.3). Le Parc des Pionniers et la plage Champlain offrent également des vues appréciables sur la baie et sa large batture.

À l'ouest de la pointe Saint-Gilles, les sentiers du Boisé de la Pointe Saint-Gilles permettent d'accéder à plusieurs points de vue et belvédères donnant sur le fleuve (figure 18.2). Enfin, un dernier site permet d'observer la baie à partir de l'aire de repos de la rue Schmon dans le secteur Marquette.

### 3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

#### 3.1 Situation géographique et contexte régional

##### *Situation géographique*

La baie des Anglais est située dans la municipalité de Baie-Comeau, qui est le fruit de la fusion, en 1982, des villes de Hauterive et de Baie-Comeau. Fondée en 1937, Baie-Comeau est la ville centre de la MRC Manicouagan. Elle comptait 23 079 résidents lors du recensement de 2001 (site Statistique Canada).

##### *Contexte régional*

Suite à sa fusion avec Hauterive, la ville de Baie-Comeau est devenue le plus important centre industriel et commercial de la Côte-Nord. Elle est en effet située au carrefour des secteurs d'activités de la région grâce à son accès direct au fleuve et aux ressources naturelles disponibles : des ressources forestières accessibles et productives, des gisements de minerai en exploration (Cu, Ni, Co) et en exploitation (granite, tourbe), et d'importantes ressources hydro-électriques.



**Photo 18.5 :** *quai de Cargill*

Baie-Comeau possède cinq zones industrielles regroupant plus de cent entreprises où travaillent près de 4 500 personnes. De grandes industries y sont donc bien implantées, certaines depuis la création de la ville en 1937. Les principaux employeurs de la région sont Alcoa dans le secteur de l'aluminium, la papetière Abitibi-Consolidated et la scierie Kruger dans le secteur du bois, Hydro-Québec dans le domaine de l'hydro-électricité et Cargill dans le transport de céréales (photo 18.5).

La ville de Baie-Comeau est également l'un des principaux pôles récréo-touristiques de la MRC Manicouagan. Plusieurs parcs (Parc des Pionniers, Centre Boréal du Saint-Laurent, Boisé de la Pointe Saint-Gilles) et autres aménagements permettent la pratique d'activités sportives, de plein air ou de détente. Le tourisme tourné vers le milieu marin est également bien développé grâce aux plages, à la marina et aux activités nautiques qui lui sont associées. Notons enfin que Baie-Comeau constitue l'un des points d'arrivée du traversier en provenance de Matane (figure 18.3).

#### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

Du fait de sa grande profondeur et de son immersion constante, la baie des Anglais est accessible uniquement par bateau. Le départ peut se faire à partir de la mise à l'eau située dans la marina (photo 18.6). Cette dernière possède de nombreux aménagements pour l'accueil des plaisanciers et la pratique



**Photo 18.6 :** *marina de Baie-Comeau*

d'activités nautiques (location de quais, pontons de bois, douches, toilettes, service d'essence, stationnement, etc.). Le Club nautique y permet la pratique d'activités telles que le kayak de mer, les croisières aux baleines ou la plongée sous-marine.



Sur la rive est de la baie, le Centre Boréal du Saint-Laurent a récemment développé plusieurs infrastructures (belvédères, tyroliennes, via ferrata, etc.) et des sentiers pédestres à différents endroits sur le littoral (figure 18.3 et photo 18.7).

**Photo 18.7 :** Centre boréal du Saint-Laurent

La plage Champlain et, à marée basse, les battures sableuses sont accessibles aux piétons à partir d'un sentier et d'un escalier de bois partant de l'extrémité ouest de la rue Champlain. De plus, le Parc des Pionniers est équipé de nombreuses infrastructures pour accueillir le public (piste cyclable, belvédère, bancs, terrains de jeux, stationnements, etc.) (figure 18.2 et photo 18.8).



**Photo 18.8 :** Parc des Pionniers



On retrouve également sur le territoire étudié le Boisé de la Pointe Saint-Gilles, qui offre un accès libre à des sentiers pédestres ainsi que diverses activités visant à rassembler la communauté (figure 18.2). Enfin, à l'ouest de la pointe Saint-Gilles, il est possible d'accéder à la batture à partir de l'aire de repos de la rue Schmon (photo 18.9). Cependant, le sentier n'est pas aménagé et présente une forte pente qui le rend assez difficile à utiliser.

**Photo 18.9 :** aire de repos de la rue Schmon

### 3.3 Utilisation du territoire

La baie des Anglais est l'un des centres industriels de la ville de Baie-Comeau. On retrouve à sa périphérie deux usines majeures, soit la papeterie Abitibi Consolidated et l'aluminerie Alcoa.

Les installations portuaires de la ville sont également situées dans la baie des Anglais. Un port ferroviaire y permet le transbordement de nombreux matériaux notamment pour l'aluminerie, mais aussi le transbordement de grain pour la société Cargill.

Si la proximité de ces industries a entraîné la fermeture des bancs coquilliers de la baie des Anglais, la pêche commerciale est pratiquée dans les zones plus éloignées et plus profondes de la baie. Au printemps, les concentrations de hareng atlantique et de maquereau bleu sont exploitées. Les invertébrés pêchés sont le buccin, la mactre de Stimpson et le crabe des neiges.

Enfin, grâce aux nombreuses infrastructures et aux ressources naturelles présentes sur le site, la baie des Anglais est utilisée pour la pratique d'activités récréotouristiques comme le kayak de mer, l'observation de mammifères marins, la navigation de plaisance et la randonnée pédestre.

### **3.4 Tenure des terres**

Le territoire allant de la rive est de la rivière aux Anglais jusqu'à la pointe Saint-Pancrace est de tenure publique et appartient au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). La rive est de la rivière est également de tenure publique, sauf pour la portion immédiate de la rive qui appartient à la compagnie Cargill. Un peu plus vers l'ouest, Transport Canada possède le quai fédéral. Dans le même secteur, le Club nautique est propriétaire de la marina (UQCN, 2005). Au niveau du Parc des Pionniers, le territoire appartient en partie à la ville de Baie-Comeau, certaines portions telles que l'emplacement de l'enrochement appartenant plutôt à Abitibi Consolidated. Tout au long de la rue Champlain et près de l'aire de repos de la rue Schmon, on retrouve de nombreux propriétaires privés. Entre les deux secteurs résidentiels, la compagnie Abitibi-Consolidated possède le Boisé de la Pointe Saint-Gilles et le reste des berges appartient au MRNF.

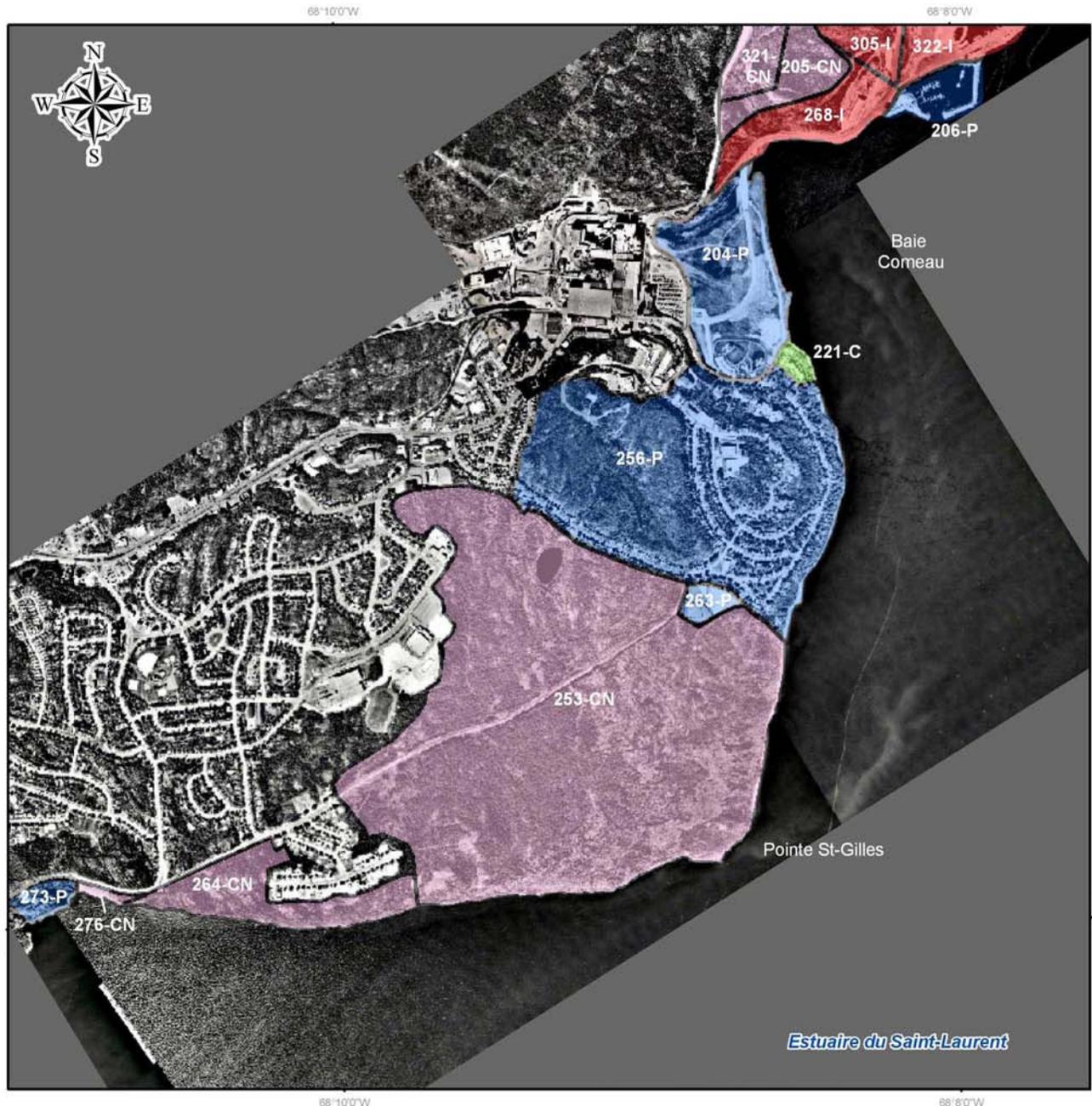
### **3.5 Affectation du territoire**

#### *Zonage municipal*

Les berges de la baie des Anglais sont majoritairement sous affectation « Industrielle », sauf pour la zone englobant la rivière aux Anglais et une partie de la rive est de la baie jusqu'à la pointe Saint-Pancrace, qui ont plutôt une vocation de « Tourisme, parc et récréation, institution et communautaire » (figure 18.5). De son côté, le territoire ceinturant la baie Comeau a reçu des affectations variées telles que « Industrielle », « Tourisme, parc et récréation, institution et communautaire », « Conservation et Récréation extensive » et, pour une petite zone à l'extrémité du Parc des Pionniers, « Commerce et Service » (figure 18.4). Toutefois, à partir du Boisé de la Pointe Saint-Gilles jusqu'au champ de tir du secteur Marquette, le territoire a une vocation de « Conservation et Récréation extensive » (figure 18.4).

#### *Statut actuel du site*

Le secteur à l'étude abrite deux aires de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA 02-09-0145-1999 et 02-09-0396-1992) reconnues en tant qu'habitats fauniques en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (figure 18.2). Par ailleurs, pratiquement tout le littoral de la zone à l'étude est inclus dans la Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de Baie-Comeau, qui est considérée d'importance



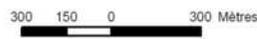
**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIÉ DES ANGLAIS**

**FIGURE 18.4**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et zonage -**

**LÉGENDE**

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Chemin non carrossable
-  Pont
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  Industriel
-  Commerce et service
-  Public et institutionnel
-  Conservation

Échelle 1: 20 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96858 #197-199



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales.  
Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

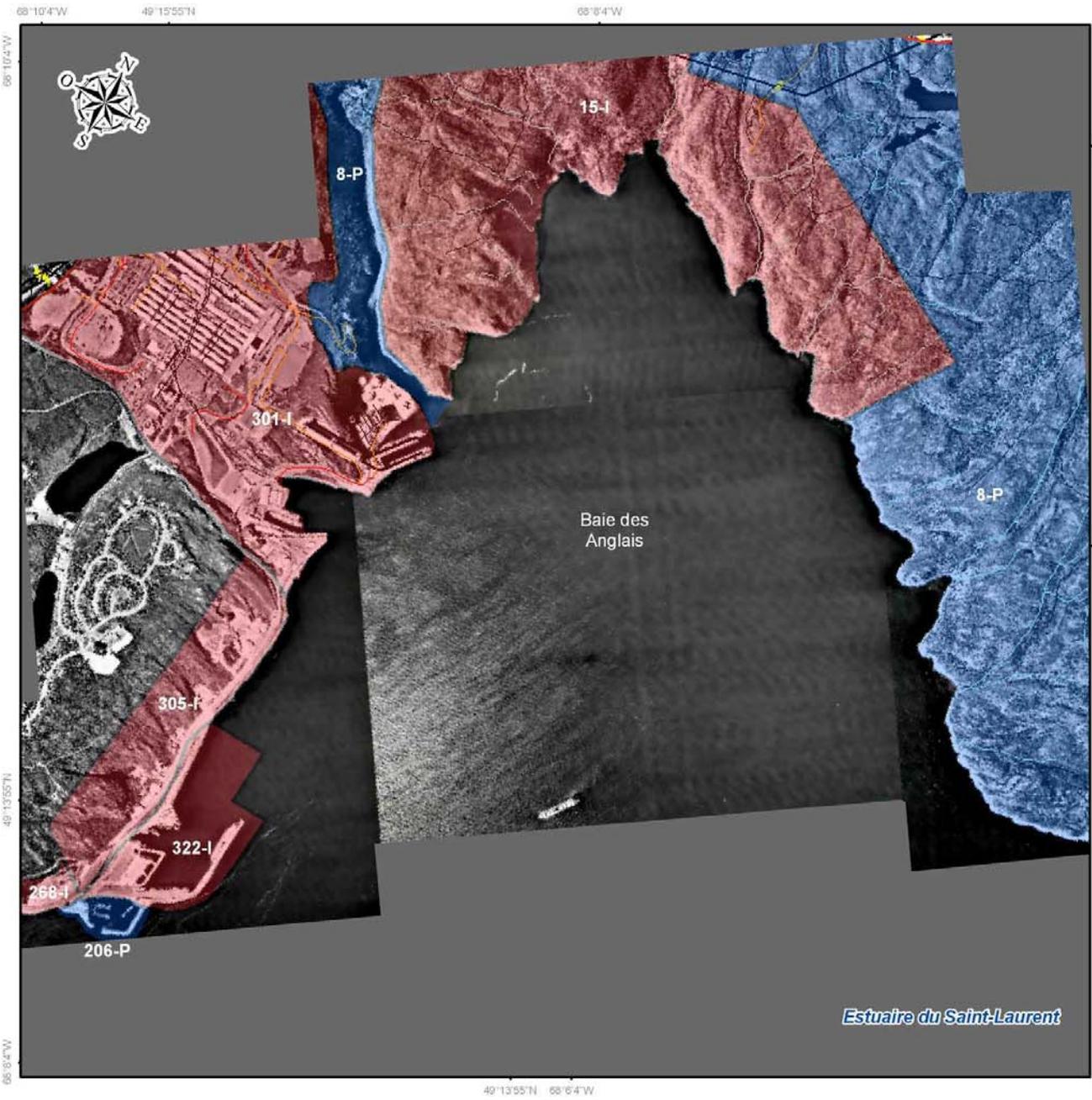
Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec



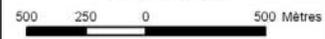
**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIE DES ANGLAIS**

**FIGURE 18.5**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et zonage -**

**LÉGENDE**

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Chemin non carrossable
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  Industriel
-  Public et intitutionnel

Échelle 1: 25 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19  
 Ref. : Photos : Q96858 #186-188



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales.  
Pour des  
besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des  
adaptations  
qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

mondiale en raison des espèces présentes et de leur très grande concentration (tableau 18.1). En effet, le secteur s'avère être le site d'hivernage le plus important à l'est de l'Amérique du Nord pour le garrot d'Islande.

Le territoire au sud-ouest du secteur à l'étude (l'estuaire de la rivière Manicougan) a été proposé dans le cadre d'un projet de création d'une zone de protection marine (ZPM). D'autre part, le Boisé de la Pointe Saint-Gilles devrait obtenir sous peu le statut de réserve naturelle en milieu privé. De plus, le prolongement de la rive nord de la baie des Anglais fait partie du Centre Boréal du Saint-Laurent qui en voie d'obtenir le statut de parc régional.

Depuis 1984, la pêche est interdite sur la rivière aux Anglais afin de protéger les populations de saumon ayant un statut précaire (Breilh, 2003). La rivière possède le statut de rivière à saumon en vertu de la Loi sur les pêches et du Règlement de pêche du Québec (1990). La réglementation québécoise reconnaît que les premiers 60 mètres d'une telle rivière sont exclus de toute exploitation forestière (Loi sur les forêts : L.R.Q., c.F-4.1, art. 28.2) et que les premiers 100 mètres des berges de la rivière ne peuvent faire l'objet d'aucune villégiature.

Finalement, le territoire étudié fait partie de la Réserve mondiale de la biosphère (RMB) – Manicougan Uapishka - reconnue en 2007. Une Réserve mondiale de la biosphère est une reconnaissance internationale des efforts d'une région en matière de développement durable décernée par l'UNESCO selon la convention de l'Homme et la Biosphère. Elle vise l'intégration des réalités économiques, culturelles et environnementales dans une stratégie globale de maintien du patrimoine régional pour les générations actuelles et futures (site RMB – Manicougan Uapishka).

### **3.6 Gestionnaires du site**

Le territoire à l'étude fait intervenir de nombreux gestionnaires. Tout d'abord, les rives de la baie des Anglais sont gérées principalement par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Ce dernier a cependant délégué au Centre Boréal du Saint-Laurent la gestion du territoire en développement par l'organisation. Les rives de la rivière aux Anglais sont gérées par Abitibi Consolidated en collaboration avec le Conseil de bassin de la rivière aux Anglais, tandis que la gestion des eaux de la rivière relève plutôt du MDDEP. Plus vers l'ouest, la compagnie Cargill gère son propre territoire et le port est sous la gestion de Transport Canada. Pour ce qui est du Parc des Pionniers, la ville de Baie-Comeau est gestionnaire du territoire qui lui appartient. Abitibi Consolidated gère certaines autres parties du parc dont l'enrochement. Quoique le territoire du Boisé de la Pointe Saint-Gilles appartienne à cette dernière compagnie, c'est la corporation des Amis du Boisé de la Pointe Saint-Gilles qui en est gestionnaire dans un but de conservation. Finalement, de nombreux propriétaires privés assurent la gestion à l'intérieur des limites de leur lot.

### **3.7 Évolution et orientation de développement du site**

Plusieurs intervenants proposent des orientations de développement du site. Le Centre Boréal du Saint-Laurent offre plusieurs activités récréotouristiques et poursuit ses efforts de mise en valeur de son territoire. Son affectation en tant que parc régional pourrait lui permettre de mieux réglementer l'accès au territoire et de devenir une attraction écotouristique importante de la Côte-Nord.

Par ailleurs, le Boisé de la Pointe Saint-Gilles aménage son secteur pour le mettre en valeur et pour offrir l'accès à la forêt aux citoyens. Le statut de réserve naturelle attendu vise à conserver les caractéristiques naturelles du site tout en encadrant l'usage qui y est associé. Tel que mentionné plus haut, une portion du territoire à l'étude est aussi proposé pour devenir une ZPM. L'objectif général d'une telle désignation est de conserver et de protéger les écosystèmes estuariens et marins riches en biodiversité et en productivité biologique tout en favorisant le maintien des activités qui s'y déroulent (Comité technique, Projet ZPM, 2001). De plus, l'ensemble du site à l'étude est intégré dans la Réserve mondiale de la biosphère - Manicouagan Uapishka. La ZICO de Baie-Comeau couvre aussi la majorité du site. Cette désignation n'a aucun effet juridique mais veut plutôt inciter les décideurs et les promoteurs à respecter la valeur patrimoniale du site. Le prestige d'une ZICO peut aussi faciliter la mise en marché d'activités écotouristiques (UQCN, 2005).

Enfin, mentionnons qu'une portion du secteur de la rivière aux Anglais fait partie des territoires identifiés dans la proposition d'entente de principe d'ordre général intervenu en 2002 entre les négociateurs du Conseil tribal de Mamuitun et de Natashkuan, du Québec et du Canada.

#### 4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE

Parmi l'ensemble des habitats littoraux de l'estuaire maritime, l'importance écologique de la baie des Anglais peut être considérée élevée. Ce site présente en effet des éléments biologiques très intéressants tels qu'une grande diversité d'oiseaux, de poissons et une faune et une flore marine importantes. D'autre part, la présence d'une rivière à saumon rehausse la valeur écologique du site. Ce dernier mérite donc une attention particulière.

#### 5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Du fait de sa localisation dans un territoire fortement occupé par l'humain (ville, industries, port), la baie des Anglais connaît plusieurs sources de perturbation. Il est reconnu que son intégrité naturelle a été soumise à des pressions anthropiques importantes dans le passé, et la baie en garde des séquelles.

##### Rappels historiques

Polluants décelés en 1983 : BPC , zinc, plomb, mercure, chrome, cuivre  
Polluants décelés en 1989 : HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques)  
Années 90's : crise des PBC au QC, délégation d'un groupe de travail et réalisation d'études environnementales  
1995 : Pollution présente dans les couches sédimentaires de la baie sur 3 à 4 mètres de profondeur, et plus concentrée dans les couches supérieures

En effet, depuis 1983, la baie des Anglais est considérée comme le secteur côtier le plus contaminé par les BPC dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent (Bertrand et coll., 1988). Cette contamination a pour origine le déversement d'effluents industriels locaux. Une étude a permis de circonscrire le panache de dispersion des BPC, d'identifier un secteur d'accumulation à long terme, de définir son étendue et d'établir un taux d'accumulation des sédiments contaminés. Pour ce faire, des indicateurs biologiques (*Buccinum undatum L.* et *Mytilus edulis L.*) et physico-chimiques (sédiments, Pb, Zn et Cs-137) ont été utilisés. Il en ressort que dans la baie des Anglais, le panache de dispersion

est ancré à l'Anse du Moulin (site d'évacuation des eaux d'Alcoa) et s'étend jusqu'à des profondeurs de 70-80 m à environ 4 km au large de Baie-Comeau. Au centre de ce panache de dispersion prend place une aire d'accumulation plus permanente où des particules en suspension contaminées se déposent au rythme de 0,2 cm/an. La contamination des organismes marins tend à confirmer ce modèle de dispersion. On observe en effet une relation significative entre les teneurs en BPC mesurées dans les sédiments et les buccins de la baie des Anglais. À noter que les rejets les plus polluants ont fortement été atténués depuis 1989. Avant 1987, certaines émissions étaient jusqu'à 50 000 fois supérieures aux émissions de 1993.

Plusieurs études scientifiques et rapports portent sur la baie des Anglais. En février 1993, un groupe de travail dont faisait partie le ministère de l'Environnement concluait à la nécessité de poursuivre la caractérisation, l'étude sédimentologique et le suivi de la contamination dans les sédiments contaminés (MEQ, 1999). En réponse à cette demande, la Société canadienne des métaux Reynolds a fait réaliser par la firme SNC-Lavalin les études nécessaires pour répondre aux demandes du ministère de l'Environnement. En résumé, cette recherche en arriva à la conclusion qu'il serait préférable de ne pas réaliser de travaux de décontamination afin d'éviter une plus grande dispersion des contaminants dans la baie et même dans l'estuaire fluvial. Plusieurs chercheurs universitaires sont en effet d'avis que la sédimentation naturelle recouvre les sédiments contaminés et diminue, progressivement, les dangers reliés à leur présence. À l'heure actuelle, un groupe multidisciplinaire de spécialistes évalue les différentes problématiques de ce dossier.

Les perturbations d'origine résidentielle sont indirectes et liées essentiellement aux rejets des eaux usées de la Ville de Baie-Comeau dans la rivière aux Anglais, celle-ci se déversant dans la baie des Anglais. L'embouchure de la rivière est un espace d'interface sensible et l'hôte d'activités fauniques particulières, les saumons remontant la rivière sur environ 3 km. La mer s'y engouffre également sur quelques mètres, ainsi les perturbations potentiellement endurées par la baie pourraient s'y retrouver.

Des enrochements ont été érigés sur la partie ouest de la baie. Ces infrastructures sont entretenues régulièrement afin de protéger les infrastructures portuaires et industrielles ainsi qu'un espace de villégiature et de rassemblement (Parc des Pionniers). Ce type de structure perturbe traditionnellement les dynamiques de sédimentation et peut amplifier les processus d'érosion d'autres secteurs. Le port de Baie-Comeau, situé au cœur de la baie, accueille actuellement des activités de traversier (un à deux allers-retours par jour selon la saison), de transport maritime (cargos), de plaisance, et potentiellement de croisière à partir de 2008 (paquebots).

Le secteur est de la baie est exploité par des pourvoyeurs de tourisme dont le Centre Boréal du Saint-Laurent et Boréale Aventure dans le cadre d'activités marines et de plein air (randonnée pédestre, kayak, plongée, etc.). L'achalandage et les pratiques actuellement en cours ne permettent pas de considérer ces activités comme une source de perturbation pour le milieu naturel. À terme, il convient cependant de suivre les activités en expansion dans le secteur afin de prévenir certaines pressions.

Du point de vue paysager, le site semble être scindé en deux avec, au centre, un caractère industriel incontestable du fait de la présence imposante de grandes usines et à, l'est et à l'ouest, un caractère naturel avec le couvert végétal dense de la pointe Saint-Pancrace et de la pointe Saint-Gilles.

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau ci-après présente, dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine, la synthèse des potentiels et contraintes du site de la baie des Anglais à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur.

**Tableau 18.2 Synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie des Anglais**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels</b>		
- Sites panoramiques avec vue sur la baie des Anglais, le centre ville historique de Baie-Comeau et l'estuaire du Saint-Laurent (ex : belvédère Schmon)	X	X
- Infrastructures touristiques majeures à proximité du site (traversier, hébergement, restauration, etc.)		X
- Infrastructures touristiques et de plein air à proximité du site (Centre boréal du Saint-Laurent, Parc des Pionniers, Boisé de la Pointe St-Gilles, etc.)		X
- Infrastructures économiques majeures à proximité du site (port, marina, industries, entreprises, etc.)		X
- Habitats fauniques à valeur écologique reconnue (ACOA)	X	X
- Statut de rivière à saumon	X	X
- Présence de mammifères marins (baleines et phoques)	X	X
- Sites d'intérêt patrimonial (sentier Mc Cormick, habitat urbain ancien)	X	X
- Activités de pêche	X	X
- Activités nautiques importantes à proximité du site (navigation de plaisance et commerciale)		X
- Valeur écologique du site reconnue (ZICO, RMB)	X	X
- Présence d'organismes voués à la conservation du milieu naturel (CBRA, Amis du Boisé de la Pointe St-Gilles)	X	X
<b>Contraintes</b>		
- Présence d'encrochements importants	X	X
- Qualité paysagère médiocre du secteur industriel		X
- Visibilité non-optimale de certains sites et équipements touristiques (piste cyclable, boisé, etc.)		X
- Pollution sédimentaire majeure provenant des industries	X	X
- Activités nautiques importantes à proximité du site (navigation de plaisance et commerciale)	X	

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit axé vers la mise en valeur d'activités plurilatérales et ce, en connaissance des risques et en vue d'une ré-appropriation sociale.

Dans ce contexte, la vocation proposée pour le site de la baie des Anglais est un développement averti des menaces actuelles et futures et respectueux de l'utilisation du milieu par l'homme et par la faune. Dans le sens de cette vocation, les principales orientations de développement durable suggérées consistent à :

- Prévenir et gérer les risques
  - Établir à court terme un plan d'observation des menaces qui pèsent sur le site, avec par exemple la mise en place de systèmes de mesures permanents et une équipe de spécialistes délégués à cette charge
  - Élaborer à moyen terme un programme de gestion des risques, avec par exemple une coordination des différents services concernés (santé, sécurité, municipalité, entreprises riveraines, etc.) et des exercices de simulation
  - Établir à long terme un plan de dépollution et de traitement des couches sédimentaires polluées, avec par exemple des études de faisabilité et une recherche scientifique d'expertise dans le domaine de la phytoremédiation ou du pompage des sables
- Valoriser économiquement les potentiels du site
  - Développer les infrastructures portuaires à usage de plaisance
  - Réhabiliter des zones de pêche à pied et de pêche sportive
  - Développer l'activité récréotouristique dans le cadre de l'écotourisme : aménagements d'accessibilité et de valorisation du littoral, par exemple au niveau de l'aire de repos de la rue Schmon
  - Développer l'activité récréotouristique dans le cadre de l'écotourisme : valoriser les activités d'observation des mammifères marins (rorquals, phoques, requins du Groenland, etc.)
- Valoriser socialement le patrimoine du site
  - Aménager de meilleures accessibilités aux berges depuis le Parc des Pionniers
  - Affirmer le rôle d'accueil festif du Parc des Pionniers avec des événements divers et réguliers
  - Proposer un plan de mise en valeur et de gestion durable du sentier Mac Cormick
  - Proposer un plan de valorisation du patrimoine bâti en bordure de la baie
- Réaliser un suivi des recommandations issues du plan de la ZICO de Baie-Comeau

## 7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

### *Préfaisabilité*

À l'égard des potentiels et des contraintes soulevés, différents projets d'intervention pourraient être envisagés afin de mettre en valeur certains sites. Il s'agit essentiellement d'interventions visant à renforcer le rôle économique et social du site. Cette vocation semble faire l'unanimité chez les divers acteurs du milieu, on peut donc envisager un potentiel de mobilisation intéressant. Cependant, il demeure une problématique environnementale sous-jacente, héritée du passé et toujours présente même si profondément enfouie. En effet, il ne faudra pas oublier le risque qu'une utilisation plus intensive du port de Baie-Comeau fasse éventuellement ressurgir la problématique. Advenant la venue de nouvelles techniques permettant un traitement complet de cette pollution, un financement majeur accompagné d'une coordination étroite de différents intervenants serait nécessaire. Ces conditions semblent plus difficiles à réunir et la rentabilité de ce type de démarche ne rallie pas l'acquiescement de toutes les parties.

### *Prise en charge*

En raison de l'utilisation anthropique majeure dont la baie fait l'objet, de nombreux organismes s'y côtoient et sont susceptibles de prendre en charge les interventions proposées. Il s'agit autant d'organismes publics, comme les délégations locales des gouvernements fédéral et provincial, que d'entreprises industrielles, comme Cargill, Alcoa et Abitibi Consolidated, ou encore d'organismes sans but lucratif, comme le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, la Société historique de la Côte-Nord et les autres associations de professionnels ou de personnes.

La diversité de tous ces organismes laisse à penser que la conception des interventions envisageables pourrait jouir d'une mobilisation appréciable de compétences complémentaires et donc d'une large analyse des divers enjeux associés. Dans la concertation, la multiplicité des acteurs est à la fois un moteur de fond et un frein de forme. Pour cette raison, il conviendra enfin de prôner la persévérance lorsque de telles procédures seront engagées.

## 8.0 RÉFÉRENCES

- BERTRAND, P., G. VERRAULT, Y. VIGNEAULT, G. WALSH. 1988. *Biphényles polychlorés dans les sédiments et les organismes marins de la Baie-des-Anglais (Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent)*. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1669.
- BREILH, B., 2003. *Approche écohydrologique du bassin versant de la rivière aux Anglais*. MST Aménagement- Environnement, Université de Metz. France. 60p. + annexes
- COMITÉ TECHNIQUE, PROJET DE ZPM DANS LE SECTEUR DE LA PÉNINSULE DE MANICOUAGAN. 2001. *Projet de Zone de protection marine (ZPM) dans le secteur de la péninsule de Manicouagan*. Municipalité régionale de comté de Manicouagan, Conseil de bande de Betsiamites, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, Pêches et Océans Canada, Pointe-aux-Outardes.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA BAIE DES ANGLAIS. 1993. *Baie des Anglais, rapport du groupe de travail sur la contamination*. 66 p. et 9 annexes.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. 1999. *Portrait régional de l'eau Consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec*. CÔTE-NORD Région administrative 09.
- SOCIÉTÉ DES PARCS DE BAIE-COMEAU. 1997. *Étude d'aménagements des habitats du poisson et de la faune avienne de Baie-Comeau*. Rapport produit pour la société des parcs de Baie-Comeau par Naturam Environnement, 108p.
- SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT INC. 1996. *Caractérisation biologique de la Baie des Anglais, Baie-Comeau*. Rapport préliminaire - Société Canadienne des Métaux Reynolds Itée.
- SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT INC. 1995. *Étude de la contamination des sédiments de la Baie-des-Anglais*. Rapport préliminaire. Volume 1 - Société Canadienne des Métaux Reynolds Itée. 147p. et annexes
- UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UQCN). 2005. *ZICO de Baie-Comeau : une baie de nature et d'histoire*. Plan de conservation. 40 p.

### Sites Internet

Réserve mondiale de la Biosphère - Manicouagan Uapishka : [www.rmbmu.com](http://www.rmbmu.com)

Ville de Baie-comeau : [www.ville.baie-comeau.qc.ca](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca)

Zone de protection marine Estuaire du Saint-Laurent : [www.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Saint-Laurent vision 2000 : [www.slv2000.qc.ca](http://www.slv2000.qc.ca)

Commission de toponymie du Québec : [www.toponymie.gouv.qc.ca](http://www.toponymie.gouv.qc.ca)

Statistique Canada : <http://www.statcan.ca>